



# Bonne Année 2018

Association Départementale pour la Défense de la Pêche Maritime de Loisir et de Tradition

## N°56 Janvier 2018

### Sommaire

- Le mot du Président
- Compte rendu du Conseil d'administration du 15 déc 2017
- Programme de l'Assemblée Générale 2018
- Annonces
- La recette de tante Yvonne :  
*Chou fleur et moules*

### Les statistiques du site carrelets-charentais.com

en : visiteurs - visites - pages vues  
depuis janvier :

Exemple de janvier 265 visiteurs, 330  
visites, 719 pages vues

- janvier :	265-330-719
- février :	260-294-621
- mars :	349-472-1206
- avril :	381-530-1305
- mai :	866-1022-2495
- juin :	462-569-1176
- juillet :	394-481-952
- août :	587-697-1447
- septembre :	357 - 432 - 953
- octobre :	336 - 451 - 1184
- novembre :	346 - 497 - 2769
- décembre :	224 - 345 - 1006
- Total :	4841 - 6139 - 15855

et 133480 requêtes ou HITS

Les pages les plus visitées dans les  
derniers mois : les annonces et les  
vacances.

## Le mot du Président

Chers amis,

En ce début d'année, permettez-moi de vous présenter au nom des membres du conseil d'administration et en mon nom personnel nos meilleurs vœux pour 2018 : en premier lieu la santé, puis le calme météorologique et de bonnes journées conviviales sur nos installations.

L'année 2017 a été une période de transition où il a fallu pallier les départs de certains de nos administrateurs qui après une longue période de bénévolat souhaitaient prendre un peu de recul. C'est une année de confirmation de notre indispensable présence aux manifestations culturelles départementales mais aussi à celles plus conviviales de la « Journée des Voisins ».

Les différentes tâches habituelles ont été effectuées avec succès, que ce soit auprès des organismes de tutelles ou dans les commissions départementales. Nous avons essayé d'être disponibles soit auprès de vous, adhérents, soit auprès de nos différents partenaires en vous tenant informés par l'intermédiaire de l'écho tout en élargissant notre audience par la distribution personnalisée d'un calendrier des marées.

### Que demander pour 2018 ?

Avant tout assurer cette continuité, car ce sera une année riche en événements et en décisions, le point d'orgue étant notre Assemblée Générale à FOURAS où je vous attends nombreux et motivés. Un autre temps fort sera la participation aux activités artistiques estivales et je vous demande, sur chaque site, de vous réunir pour mieux vous connaître et vous entre 'aider.

J'espère que nous verrons enfin l'aboutissement de notre reconnaissance patrimoniale au niveau départemental et que notre « Union des Associations de Pêcheurs au Carrelet de l'Arc Atlantique » monte en puissance.

Tous ces efforts ne peuvent s'exécuter sans faire appel aux compétences d'où qu'elles viennent : si de temps en temps vous avez besoin de nous, vous pouvez aussi apporter votre pierre à l'édifice par vos conseils et par votre action en vous portant volontaires pour rejoindre l'équipe dirigeante.

À tous Bonne et Heureuse Année avec toute mon amitié.

Patrick Bellouard

Excusés : Michel HUBERT, Nelly VERDIER. 13 administrateurs présents sur 15. Le CA peut donc délibérer valablement.

Le président Patrick BELLOUARD ouvre la séance à 15h15..

### **A) Compte rendu des réunions auxquelles l'association était représentée.**

#### **1) Commission d'attribution du 5 décembre (DDTM)**

Le Secrétaire donne lecture du compte-rendu rédigé à cette occasion (en annexe). Il en ressort que sur les 14 emplacements proposés, 6 n'ont pas trouvé preneur. Le Président rappelle qu'il se propose, après avoir évoqué ce projet auprès de la DDTM, de prendre contact avec certaines communes du littoral (Nieul par exemple) pour faire émerger des projets de «pontons pédagogiques». Les deux principaux obstacles à ces projets sont l'absence d'emplacements existants et les normes de sécurité qui rendent les coûts de construction prohibitifs. Compte tenu de l'interdiction d'occuper les installations en cas d'alerte météo «mer» orange ou rouge, la sécurité pourrait être calculée pour correspondre à une utilisation en situation météo normale, ce qui ferait baisser les coûts de construction. S'agissant des emplacements manquants dans certaines communes, dans le cadre de l'enveloppe globale de 513 emplacements pour le département (dont plus de 70 ne sont pas utilisés) la DDTM ne s'opposerait pas à un transfert d'emplacement si un projet sérieux et abouti le justifiait. A l'avenir, nous nous proposons de vérifier la viabilité des emplacements proposés (accessibilité, présence de difficultés pouvant faire obstacle à la construction et/ou à l'utilisation d'une installation) entre la publication de la liste et la commission d'affectation pour proposer éventuellement à la commission le retrait d'un emplacement de la liste générale, ce qui permettrait la création, à total constant, d'un nouvel emplacement dans un autre secteur géographique. Le Président rappelle que pour la première fois, nous avons les adresses des nouveaux attributaires d'emplacements. Nous avons donc pu leur faire parvenir un courrier qui les informait de la décision de la commission. Ce courrier a été suivi d'appels téléphoniques de remerciements de la part de certains destinataires probablement suivis d'adhésions à l'association.

**2) Actions de l'été (CARO, Territoires Imaginaires), Gilles DAVID :** Gilles fait état d'un bilan très positif pour les actions de l'été auxquelles la CARO a apporté son concours (le détail de celles auxquelles nous avons participé figure dans le compte-rendu du CA du 23 septembre dernier) et pour lesquelles l'organisation a été confiée à l'association «Territoires Imaginaires» (Christophe Guiho) pour une prestation répartie entre la CARO (3000 €), Fouras (3000 €) et Port des Barques (2500 €). D'autres communes seraient intéressées (Saint Nazaire sur Charente, Soubise, etc..) mais manquent de moyens pour participer au financement de l'événement. Environ 5000 personnes à Fouras sur les 3 soirées de «Carrelets en Lumière» et près de 3000 personnes à Port des Barques pour la soirée «La Nuit des Carrelets» ont été touchées, et les municipalités sont satisfaites de la réussite de ces opérations. Par contre, l'intégration au festival «Sites en Scène» semble plus problématique, compte tenu de la nécessité de pouvoir accueillir environ 5000 personnes sur un seul site. Une récente réunion à laquelle participaient Jean-Louis Martin, Michel Parent et Christophe Guiho a permis d'arrêter les dates pour 2018 : du 20 au 26 août.

Notre association participera naturellement aux actions de l'été 2018 et souhaiterait être associée plus étroitement à la préparation et être autorisée à diffuser sur notre site les productions de «Territoires Imaginaires».

**3) Projet de charte avec le Conseil Départemental (Patrick Bellouard) :** pour faire suite à l'évocation, pendant notre Assemblée Générale de 2017, d'une «labellisation» des carrelets, une réunion a été organisée à l'hôtel du département le 28 novembre dernier, présidée par le Directeur des services du Conseil Départemental accompagné de Michel Parent, Robert Chatelier et Alban Varlet, «Pôle Aménagement durable et Mobilité» qui suivra ce dossier. Notre association était représentée par le Président et le Secrétaire qui siégeaient en compagnie d'autres associations (Pêcheurs au carrelet de l'estuaire de la Gironde, ADAPAEF17). La discussion a concerné aussi bien les «pontons de pêche au carrelet» (environ 515 emplacements maritimes et 93 emplacements fluviaux) que les «cabanes ostréicoles» (environ 1000), installations représentatives du capital patrimonial de nos côtes et de nos rivières. Après dissipation d'une légère incertitude sur le périmètre d'intervention du Conseil départemental par rapport aux prérogatives de la DDTM et rappel de la présence iconographique «forte» et constante du «ponton de pêche au carrelets» sur nombre de documents de promotion de la région tant issus du secteur public que des acteurs du secteur privé, il est convenu de «communiquer de façon forte pour asseoir la légitimité du souhait de reconnaissance exprimé».

Dans cet esprit, il sera demandé au service communication du conseil départemental d'élaborer un graphisme spécifique

représentatif du «concept» de ponton de pêche au carrelet dont la géométrie particulière est emblématique de nos paysages côtiers, de l'Aquitaine à la Côte de Jade, (peut-être un logo ?) destiné à accompagner et soutenir la demande des associations présentes de voir les installations concernées figurer à l'inventaire du patrimoine culturel du département et/ou de la région. Une prochaine réunion est prévue début février 2018.

## **B) Réorganisation des cellules de travail : qui fait quoi ?**

Pour faire suite au départ prochain de Bernard Turbot, administrateur, Webmestre, Trésorier-adjoint, Graphisme et rédaction/mise en page de l'«Écho des Estuaires» et du «Calendrier des marées», gestionnaire du fichier des adhérents en lien avec Colette Bellouard (Secrétaire-adjointe), concepteur vidéo + films + présentations A.G. et plus encore, le Président souhaite des précisions sur le transfert des différentes tâches effectuées par Bernard. Une partie des tâches est déjà transférée au Secrétaire qui a pris en charge le site internet et s'est équipé de l'ensemble des logiciels (DreamWeaver, Illustrator, Adobe Acrobat X Suite) nécessaires à la prise en charge des différentes tâches «informatiques». Comme Bernard reste encore quelques mois dans le voisinage (Fouras), sa collaboration avec le secrétaire va se poursuivre et il restera «aux manettes» pour la préparation de l'Assemblée Générale 2018.

A propos du site internet, Jean-Charles Koenig indique qu'il s'est occupé prioritairement de développer l'espace «adhérent» pour donner plus de sens à l'«adhésion» en réservant aux adhérents des informations techniques et/ou réglementaires (qui peuvent, en cherchant bien sur le web, se trouver aussi ailleurs ...) liées à la construction, à l'entretien, à l'utilisation des carrelets, aux fournisseurs, etc.

Guy Pontezière souhaite que restent sur l'espace public ouvert à tous les éléments susceptibles de séduire les visiteurs et de susciter et/ou entretenir un intérêt ou mieux une «envie de carrelet», ce qui est le cas : diaporama, vidéorama, éléments d'histoire, iconographie sont en accès libre.

L'activité de la «Commission Communication» est évoquée. Bernard Turbot rappelle que cette commission s'est réunie par la dernière fois en mai 2017 pour préparer la «Fête des Voisins de Carrelet» et en juin 2017 (Groupe de travail «Thèmes de la stratégie de communication» animé par Bernard Turbot) pour dégager un certain nombre de pistes à explorer pour accroître la visibilité, la notoriété et la crédibilité de notre association. Ce travail devrait être poursuivi ...

**C) Ventilation des agendas des marées :** En fonction de leur position géographique, les membres du C.A. vont procéder à la distribution dans les relais locaux que sont les Syndicats d'initiative, les Offices de Tourisme, les Mairies, les ports, les commerçants, etc., sans oublier les relais que constituent nos sponsors auprès de leur public (Thélem, Roudier, Estuaire impression, etc.). Répartition au 15/12/17 :

Gilles David : Fouras, Rochefort. Bernard Turbot : Angoulins, municipalité de Royan, sud du département. Françoise Koenig : Aytré, Chatellaillon, La Rochelle (Office du Tourisme, Port, Les Minimes, etc.), Thairé, Salles sur Mer. Patrick Bellouard : Thélem. Jean Chabauty : nord du département. Laurent Renaud : Roudier. Guy Pontezière : carrelets zone de Royan.

## **D) Questions diverses :**

En complément du point A, alinéa 1, Laurent Renaud fait état de l'Assemblée Générale de l'ADAPAEF17 à laquelle il a participé et représenté notre association, notre président étant empêché ce jour là.

Jean-Paul Girard, Président de l'ADAPAEF17 a présenté à cette occasion la nouvelle «**Charte des Associations de Pêcheurs au carrelet de l'Arc Atlantique**» (accessible sur notre site dans l'espace «adhérents») et s'est réjoui, de même que les membres de l'ADAPAEF17 présents, des progrès accomplis en matière de communication, d'entente et de coordination entre des associations distinctes et indépendantes mais ayant su trouver des intérêts communs suffisamment solides pour les amener à établir et adhérer à cette charte.

Pot de l'amitié : toujours sympathique, au domicile du Président.

Le Secrétaire : Jean-Charles KOENIG

## Programme de l'Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale 2018 se tiendra au Casino de Fouras (Place Bugeau, 17450 Fouras \*) le samedi 17 mars 2018 à partir de 9 heures, dans l'auditorium du Casino. L'accueil sera assuré à partir de 8h30 et le café sera offert à cette occasion.

Comme les transactions financières sont interdites dans le périmètre du casino, merci de faire parvenir vos cotisations au siège de l'association avant l'AG pour que vos cartes d'adhérents et/ou vos timbres vous soient remis à votre arrivée.

Dans le même esprit, si vous souhaitez acquérir photos, tableaux ou objets proposés par nos exposants, merci de prendre contact avec eux pour le faire ultérieurement.

Enfin, si vous souhaitez assister au repas qui sera servi dans une salle voisine, merci de nous faire parvenir votre règlement en même temps que votre choix de menu en nous retournant l'encart joint à votre exemplaire de l'Écho des Estuaires.

Le programme de cette manifestation sera conforme à notre tradition :

9h00, 1ère partie institutionnelle :

- Ouverture de la séance par le Président Patrick Bellouard, remerciements et rapport moral.
- Rapport d'activité du secrétaire Jean-Charles Koenig.
- Rapport financier du trésorier Georges Laroche.
- Élection des membres du Conseil d'Administration.

10h45, 2ème partie :

- Prise de parole de nos invités.
- Questions diverses.
- Conclusion.

12h00 : Apéritif offert par l'association.

12h30 : déjeuner au restaurant du casino.

(\*) Coordonnées GPS du Casino de Fouras :

GPS DD : 45.991797, -1.099121

GPS DMS : N 45° 59' 30.469" / W 1° 5' 56.836"

## Annonces

**Vente du carrelot n° 25 Piedemont, Port des Barques. Tél.: 0546481254 - 0685546259**

*Le bureau de l'association serait heureux d'être informé (SMS au 06 89 05 38 28) du devenir de ces annonces et particulièrement quand elles ont abouties.*

*Pour toutes les annonces concernant l'achat ou la vente de carrelots, les personnes intéressées (acheteur et vendeur) prennent contact entre elles. En cas d'accord, elles doivent en référer à la DDTM pour que cette mutation entre dans le cadre réglementaire établi.*

## La recette de Tante Yvonne

### RECETTE CHOU FLEUR ET MOULES

1 chou fleur, 1kg de moules, 2 oignons, 1/2 l de vin blanc, coriandre, sel, poivre, piment, 1 l de lait, 1/2 l de crème.

Faire cuire le chou fleur dans l'eau bouillante non salée 1/2 heure. Épluchez et ciselez les oignons et les faire suer dans le beurre. Ajoutez les moules et le vin blanc, cuire 10 mn. Décortiquez les moules et les mettre dans le jus de cuisson. Chauffez le lait et la crème et ajouter le chou fleur, mixer le tout.

Assaisonnez : poivre sel et piment. Placez les moules au fond de chaque assiette.

Décorez avec la coriandre et le velouté.

Bon appétit, Tante Yvonne

Apéritif - feuilletés chaud

# Les menus

## Menu mer

Makis de céleri rémoulade au saumon fumé  
mélange de jeunes pousses aux condiments

Pavés de merlu sur son riz crémeux

Déclinaison de fromages avec salade

Tarte Tatin

## Menu terre

Croustillant fromagé au jambon de pays, mesclun

Blanc de volaille en croûte de graines folles,  
patates douces

Déclinaison de fromages avec salade

Tarte Tatin

Evian, Badoit, 1/4 vin Domaine de Fond Neuve (blanc ou rouge),  
café ou thé.

Réservation des repas ci-contre



### Réservations des repas

M. .... réserve :

Menu terre - Nombre : ..... x 28,00 = ..... Euros

Menu mer - Nombre : ..... x 28,00 = ..... Euros

Envoyer les réservations à P. Bellouard 16 rue de la résistance Serigny 17230 Andilly, avec un chèque à

l'ordre de "ADDPMLT" avant le 27 février.

## L'A.D.P.M.L.T. n'existe que par l'adhésion de ses membres.

Le coût annuel de l'adhésion est de 20 €. Pour nous rejoindre, remplissez le formulaire ci-dessous

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : ..... Portable : ..... Adresse internet : .....

**J'accepte de recevoir l'Echo des Estuaires par courrier**

Type de pêche pratiquée

- pêche à pieds,
- pêche au carrelet sur ponton,
- N° de l'AOT : ....., Lieu-dit (situation) : .....,
- pêche au carrelet en bateau.
- pêche au carrelet à pied.

Le timbre vous sera envoyé dès réception de cette fiche accompagnée du chèque libellé (à l'ordre de l'ADDPMLT) au secrétariat:

M. Patrick Bellouard 16 rue de la résistance 17 230 Andilly

*(SVP, afin de réduire le temps passé, avant l'ouverture de l'AG, à l'enregistrement des nouvelles adhésions, soyez assez aimable de bien vouloir effectuer ce renouvellement par courrier avant l'AG.)*

